



Division des Examens et Concours

Affaire suivie par : DEC

Tél : 03 26 05 20 70

Mél : ce.dec@ac-reims.fr

1, rue Navier

51082 Reims Cedex

DEMANDE DE COPIES D'EXAMEN

Les copies d'examen sont conservées pendant un an

**Toute demande incomplète ou non signée
ne pourra pas être traitée**

Identification du candidat :

Nom : Prénom :

(sous lesquels vous avez passé votre examen)

Nom d'usage :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Examen :

DNB CFG CAP BEP Baccalauréat professionnel Brevet professionnel

Mention complémentaire Autres (à préciser) :

Série / Spécialité :

Centre d'examen : Année d'obtention :

Epreuves souhaitées :

- | | |
|---------|----------|
| 1. | 6. |
| 2. | 7. |
| 3. | 8. |
| 4. | 9. |
| 5. | 10. |

Pièces à joindre obligatoirement :

- Cet imprimé dûment complété et signé par le titulaire du diplôme
- Une photocopie d'une pièce d'identité du titulaire du diplôme
- Si vous souhaitez recevoir le document par voie postale : une enveloppe à votre nom et adresse affranchie au tarif lettre en vigueur

Fait à :, le/...../.....

Signature du titulaire :

Ce formulaire complété et signé doit être envoyé à l'adresse suivante :

- Par courriel au service du diplôme obtenu :

baccalauréat général, baccalauréat technologique, diplôme national du brevet, certificat formation générale : ce.dec1@ac-reims.fr

baccalauréat professionnel, brevet professionnel, certificat d'aptitude professionnel, mention complémentaire : ce.dec2@ac-reims.fr

brevet technicien supérieur, diplôme de l'éducation spécialisée, diplôme comptable supérieur, VAE : ce.dec3@ac-reims.fr

- Par voie postale : Rectorat de l'académie de Reims - DEC - 1, rue Navier - 51082 Reims Cedex